

MÉMOIRES

Partie du programme	Notions et définitions	Vocabulaire associé	Documents
<p>Thème 1 : Les rapports des sociétés à leur passé</p> <p>> Les mémoires, lecture historique</p> <p>>> L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France</p>	<p>Mémoires Souvenir d'une expérience vécue ou fantasmée. Elle est portée par des individus ou des groupes vivants dont elle définit l'identité. Lé mémoire renvoie aux expériences singulières, aux vécus d'un événement. De plus, les souvenirs diffèrent selon les personnes, les groupes et leur relation avec l'événement. Nécessité de distinguer les mémoires et la mémoire nationale, institutionnelle (celle des commémorations organisées par l'Etat), qui peut différer des mémoires des communautés . Ces souvenirs et leurs réinterprétations se construisent , <u>évoluent</u> et peuvent se concurrencer (ainsi, la mémoire des collaborateurs n'est pas celle des résistants, celles des résistants gaullistes n'est pas celle des communistes). On peut en faire l'histoire.</p> <p>Histoire Construction d'un récit et d'un savoir critique et <u>problématisé</u> de ce qui n'est plus mais qui a laissé des traces. A partir des traces (témoignages, objets ...) vérifiées, croisées... l'historien essaie de reconstituer au plus près ce qui a dû se passer et il intègre les faits dans un ensemble explicatif cohérent L'histoire est une analyse, un discours critique qui vise à établir des faits, dégager les problèmes posés. C'est un récit construit, réfléchi (connaître, interpréter, comprendre).</p>	<p>Mémoires sociales "Devoir de mémoire" Témoins et témoignages Fidélité Justice Traumatisme / refoulement / retour du refoulé événement Lois mémorielles "Résistancialisme" Négationnisme</p> <p>Historiographie rôle social de l'historien savoir critique Connaissance Vérité</p>	<p><u>Document n°1</u> : "Quand la mémoire convenue des années 1940 indique ainsi la bonne façon de penser ce passé, elle engendre la perplexité et questionne l'historien.", Pierre Laborie, <i>Le chagrin et le venin. Occupation. Résistance. Idées reçues</i>, Gallimard (Folio-Histoire), 2014, pp. 9-12</p> <p><u>Document n°2</u> : "Le génocide n'a jamais été absent de la mémoire française", François Azouvi, <i>Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire</i>, Fayard, 2012, pp. 11-13</p> <p><u>Document n°3</u> : "Vers une France unie", Charles de Gaulle, discours prononcé à Paris le 14 octobre 1944, Paris, Plon, 1970.</p> <p><u>Document n°4</u> : "Drancy, vaste gare de triage pour la déportation des juifs", photographie de l'exposition "Les crimes hitlériens" présentée au Musée des Beaux-Arts de Besançon à l'automne 1945, cliché de Georges Bourgeois</p> <p><u>Document n°5</u> : La reconnaissance des responsabilités de Vichy dans la déportation des Juifs de France, discours de Jacques Chirac, 16 juillet 1995.</p> <p><u>Document n°6</u> : "Le procès Papon : l'historien n'est pas un témoin", Entretien de <i>Libération</i> avec l'historien Henry Rousso, 2007</p>

MÉMOIRES

Approche et objectifs

* L'idée est de montrer aux élèves que l'histoire est une construction et que la connaissance historique évolue. La recherche historique n'est pas figée, c'est une science sociale en débat proposant des interprétations du passé et exposant des hypothèses qui peuvent changer. L'un des intérêts de ce cours sur "Le rapport des sociétés à leur passé. Les historiens et les mémoires de..." est aussi de montrer cette dimension essentielle de la recherche historique, et d'initier les élèves aux débats historiographiques, avec ses courants, ses débats, voire ses clivages.

* Le second objectif est de montrer que le travail de l'historien peut parfois, sur certains sujets, être confronté, voire "conurrencé" par d'autres types de discours : mémoriels, politiques, médiatiques, artistiques, judiciaires, etc. L'intérêt est donc d'insister sur la spécificité du travail de l'histoire conçue d'abord comme connaissance et savoir critique.

* C'est particulièrement le cas pour la période de la Seconde Guerre mondiale, en particulier pour tout ce qui concerne les comportements collectifs, les questions mémorielles, les formes sociales d'appropriation du passé et de ses événements marquants (effondrement de 1940, Vichy et Occupation, Résistance, Libération, génocide des juifs, épuration, etc.).

* Aujourd'hui, et en simplifiant, deux interprétations et deux courants historiographiques traversent l'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France:

- 1) Le premier a été théorisé dans les années 1980 par l'historien Henry Rousso dans son ouvrage *Le syndrome de Vichy* (1987). Inspiré de la psychanalyse, il interprète le rapport de la société française au passé de la Seconde Guerre mondiale selon plusieurs périodes successives ; une phase de *deuil* puis de *déchirements* (1945-1955), une phase de *refoulement* (1955 - années 1970) marquée par le "résistancialisme", une phase de *retour du refoulé* (1970-1974) immédiatement suivie d'une phase d'*obsession* (1974-1987). À sa suite, on retrouve dans la plupart des manuels scolaires une périodisation divisée en trois phases : 1. 1945-1970, le silence et l'oubli marqués par "l'hégémonie du résistancialisme" (Hatier, 2004) ; 2. 1970-années 1990, "résurgence des souvenirs" et "dégel des mémoires" (Hatier, 2004) ; 3. années 1990-2010, reconnaissance officielle, réconciliation et apaisement.
- 2) Le second, qui s'élabore également progressivement dans les années 1980, est essentiellement représenté par les deux historiens Pierre Laborie et François Azouvi : *Le chagrin et le venin* (2011), *Le mythe du grand silence* (2012). Il critique l'approche psychanalytique (traumatisme / refoulement / retour du refoulé), et nuance très fortement l'idée selon laquelle la société française aurait refoulé les zones d'ombre de Vichy, en particulier le génocide des juifs, derrière le "souvenir-écran" d'un "résistancialisme hégémonique".

Démarche et chronologie

Partir des deux textes de Pierre Laborie et de François Azouvi sur l'analyse de la "mémoire convenue des années 1940" et sur celle du génocide des juifs en France qui se sont imposées depuis les années 1970. Puis proposer un travail sur la diversité des expressions mémorielles ainsi que sur la complexité du travail de l'historien confronté à d'autres acteurs et d'autres vecteurs du rapport au passé (médias, monde politique, arts, justice, etc.). Les travaux récents de François Azouvi sur la mémoire d'Auschwitz et de Pierre Laborie sur celle de la France de Vichy, qui remettent en question la chronologie habituellement utilisée fondée sur une interprétation psychanalytique (traumatisme / refoulement / retour du refoulé), nécessitent de concevoir autrement l'organisation du cours sur les "mémoires de la Seconde Guerre mondiale".

MÉMOIRES

- 1) Dans un premier temps, nous proposons de mener avec les élèves une réflexion à rebours en partant de l'extrait du texte de Pierre Laborie sur la mémoire de l'Occupation qui s'est mise en place depuis les années 1970 (document n°1), ainsi que de celui de François Azouvi sur la “grille interprétative” de la mémoire du génocide (document n°2). L'histoire est aussi un travail de déconstruction.
- 2) Puis il s'agit de revenir aux années de l'immédiat après-guerre, ainsi que sur la pluralité des temporalités et la diversité des mémoires des événements de Vichy et de l'Occupation (discours du général de Gaulle et photographie de l'exposition à Besançon, documents n°3 et 4). L'idée serait ici de rediscuter de la chronologie, et de montrer qu'elle est plus complexe et difficile à établir que le découpage traditionnel proposé, et l'interprétation convenue qu'elle sous-tend (années 1945-1970 : refoulement et “résistancialisme”, fonction-écran / années 1970 : retour du refoulé). On utilisera également le texte du document n°5 (discours de Jacques Chirac en 1995). Il s'agit aussi de montrer l'élaboration de mémoires plurielles et singulières, parfois conflictuelles de la période, mémoires locales, communautaires, officielles, voire de contre-mémoires.
- 3) Enfin, revenir sur la fonction et le rôle de l'histoire comme savoir critique, et amener les élèves, par une réflexion sur la définition, à distinguer clairement ce qui relève de l'histoire et ce qui renvoie à la notion de mémoire (justice, témoignage), en utilisant les trois textes des historiens : Pierre Laborie, François Azouvi et Henry Rousso.

Notions

Mythe résistancialiste :

Notion élaborée par l'historien Henry Rousso pour désigner le mythe politique d'une Résistance unie dont les valeurs auraient été partagées par tous les Français pendant la guerre. Ne pas confondre avec le mot « **résistancialisme** » (Abbé Desgranges, *Les crimes masqués du résistancialisme*) utilisé par les nostalgiques de Vichy après la guerre pour dénigrer la Résistance en exagérant les conséquences de l'épuration extra-judiciaire et en accusant la Résistance d'être à l'origine d'une guerre civile.

Devoir de mémoire :

L'expression désigne l'obligation, l'injonction à entretenir le souvenir des souffrances endurées par les victimes ; mais réticence des historiens à l'utiliser, le rôle de l'histoire étant de comprendre, d'expliquer mais non de commémorer ou de prescrire.

Bibliographie

AZOUVI (François), *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Fayard, 2012

Un compte rendu est disponible dans la revue *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, Revue internationale de la Fondation Auschwitz de juin 2015 :

<http://temoigner.revues.org/633>

LABORIE (Pierre), *Le chagrin et le venin. Occupation. Résistance. Idées reçues*, Gallimard (Folio-Histoire), 2014

Un compte rendu dans la *Lettre de la Fondation de la Résistance* de septembre 2011

<http://www.fondationresistance.org/pages/lettres/>

WIEVIORKA (Olivier), *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Seuil, 2010, 303 pages.

Un compte rendu sur le site Histoire@Politique

<http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=15&rub=comptes-rendus&item=247>

CONAN (Éric) et ROUSSO (Henry), *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Gallimard, 1996, 513 pages

RICCEUR (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, 2000, 676 pages

MÉMOIRES DOCUMENTS

Document n°1 : “Quand la mémoire convenue des années 1940 indique ainsi la bonne façon de penser ce passé, elle engendre la perplexité et questionne l'historien”, Pierre Laborie, *Le chagrin et le venin. Occupation. Résistance. Idées reçues*, Gallimard (Folio-Histoire), 2014, pp. 9-12

« La mémoire de Vichy défie le temps. Constamment convoqué pour fixer la ligne rouge de l'irrecevable, son souvenir persistant, parfois obsédant, n'a que peu à voir avec la passion pour l'histoire prêtée par tradition aux Français. [...] En effet, avec l'emploi à tout va de la notion de mémoire et du *devoir* qu'elle impliquerait, la confusion s'est installée dans le langage quotidien sur cette période du passé. Il est vrai que tout y apparaît compliqué. À l'évidence, il y a plus et autre chose que de l'histoire dans ce que les mémoires sociales transmettent des années 1940. Elle y est moins écoutée qu'évoquée, trop souvent instrumentalisée, et il s'agit précisément de s'interroger sur le rôle et les fonctions qui lui sont assignées dans ces lectures du passé. Que retiennent-elles du lac obscur de Vichy et de l'Occupation ? Quel portrait tracent-elles d'un pays humilié et replié sous le képi d'un vieux maréchal ? Que nous disent-elles sur le rapport que les Français entretiennent avec leur histoire ou, plus exactement, avec la perception qu'ils en ont, avec, peut-être, ce qu'on les incite à y voir ? [...] Version rose, vision noire, ou tons grisâtres, des “grands récits” ont successivement relaté ce que furent les Français entre le naufrage de juin 1940 et la Libération. Le dernier en date est devenu depuis les années 1970 une sorte de prêt-à-penser, aux affirmations renforcées par le temps. Il dénonce le mensonge d'une nation héroïque sur lequel la mémoire collective se serait construite et qu'elle aurait entretenu pendant près de trente ans. Il dit à l'inverse, pour l'essentiel, que l'immense majorité des Français, loin de résister comme ils l'ont prétendu, ont longtemps adhéré au régime de Vichy et exprimé leur attachement à son Chef ; qu'ils se sont réfugiés dans un attentisme passif, préoccupés avant tout de durer ; qu'ils ont cédé à des accommodements consentants avec l'occupant, aux limites de la complicité ou même de la lâcheté, avant de voler, tardivement, au secours de la victoire ; que l'opportunisme, voire le cynisme, explique une longue indifférence à l'endroit des minorités persécutées et spécialement du sort des juifs. [...] Quand la mémoire convenue des années 1940 indique ainsi la bonne façon de penser ce passé, elle engendre la perplexité et questionne l'historien. »

Document n°2 : “Le génocide n'a jamais été absent de la mémoire française”, François Azouvi, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Fayard, 2012, pp. 11-13

« Il faudra attendre les décennies soixante-dix et quatre-vingt et les livres de Bruno Bettelheim [psychanalyste] pour que s'impose comme une évidence le vocabulaire du traumatisme et du refoulement. Soudain, après avoir été très généralement absent, ce langage est partout : dans les journaux comme dans les ouvrages savants, dans les propos officiels comme dans les émissions de télévision. S'il y a eu “oubli” du génocide au lendemain de la guerre, puis dans les années cinquante et soixante, pense-t-on, s'il y a eu “refoulement”, “occultation” de l'extermination des Juifs, c'est qu'il y a eu initialement “traumatisme”. Alors s'impose l'idée que la mémoire du génocide aurait connu trois phases : au moment initial du traumatisme aurait succédé le moment du refoulement, suivi lui-même du retour du refoulé. Retour d'autant plus puissant que le refoulement avait été massif. Retour si puissant que le génocide, après avoir brillé par son absence dans la culture, l'opinion et la politique, serait devenu obsédant. À une névrose traumatique aurait succédé une névrose obsessionnelle. Le puissant effet de sens de cette grille interprétative est évident. [...] Je voudrais montrer que c'est une “légende”. [...] Non que la culpabilité des Français n'ait pas existé ; elle a été le moteur principal de cette histoire. Celle-ci a été assumée et, comme nous le verrons, elle s'est exprimée en toute clarté dès le lendemain de la guerre. De ce que la mémoire du génocide est une mémoire blessée, on a conclu trop rapidement que c'était aussi une mémoire traumatisée, donc refoulée. Mais l'examen de ce que s'est dit, écrit, montré, dans ce quart de siècle pendant

MÉMOIRES

lequel les Français se seraient consciencieusement protégés, et *a fortiori* au-delà, permet de penser que le génocide n'a *jamais* été absent de la mémoire française. »

Document n°3 : “Vers une France unie”, Charles de Gaulle, discours prononcé à Paris le 14 octobre 1944, Paris, Plon, 1970.

« Enfin, nous devons nous unir. Assurément, nous autres, Français, sommes divers à tous égards. Nous le sommes par nos idées, nos professions, nos régions. Nous le sommes par notre nature qui nous a fait essentiellement critiques et individualistes. Nous le sommes aussi, hélas! en conséquence des malheurs que nous venons de traverser et qui nous ont blessés et opposés les uns aux autres. Mais, à part une poignée de misérables et d'indignes, dont l'État fait et fera justice, l'immense majorité d'entre nous furent et sont des Français de bonne foi. Il est vrai que beaucoup ont pu se tromper à tel moment ou à tel autre, depuis qu'en 1914 commença cette guerre de trente ans. Je me demande même qui n'a jamais commis d'erreur ? Il est vrai que certains ont pu céder à l'illusion ou au découragement quand le désastre et le mensonge avaient submergé notre pays. Il est vrai que même parmi ceux qui s'opposaient vaillamment à l'ennemi, il y a eu des degrés divers dans le mérite et la nation doit savoir reconnaître les meilleurs de ses enfants pour en faire ses guides et ses exemples. Mais quoi ? La France est formée de tous les Français. Elle a besoin, sous peine de périr, des coeurs, des esprits, des bras de tous ses fils et de toutes ses filles. Elle a besoin de leur union, non point celle que l'on proclame dans des programmes ou des discours pour la compromettre en même temps par querelles, outrages et surenchères, mais de leur union réelle, sincère, fraternelle. »

Document n°4 : “Drancy, vaste gare de triage pour la déportation des juifs”, photographie d'un panneau de l'exposition “Les crimes hitlériens” présentée au Musée des Beaux-Arts de Besançon à l'automne 1945. Le cliché de Georges Bourgeois, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.



MÉMOIRES

Document n°5 : La reconnaissance des responsabilités de Vichy dans la déportation des Juifs de France, discours de Jacques Chirac, 16 juillet 1995.

Le président de la République Jacques Chirac prononce le 16 juillet 1995 un discours lors de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' (qui les 16 et 17 juillet 1942 à Paris a abouti à l'arrestation et à la déportation de 12 884 juifs).

« Il est dans la vie d'une nation, des moments qui blessent là l'idée que l'on se fait de son pays [...]. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français [...]. Le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis [...]. La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable [...]. Soixante-quatorze trains partiront vers Auschwitz. Soixante-seize mille déportés juifs de France n'en reviendront pas. Nous conservons à leur égard une dette imprescriptible. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'État. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre. [...] Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy [...]. Elle est partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces justes parmi les nations qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie [...] les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. »

Document n°6 : “Le procès Papon : l'historien n'est pas un témoin”, Entretien avec l'historien Henry Rousso, 2007

Peu après la mort de Maurice Papon, l'historien Henry Rousso, qui avait refusé en 1997 de “témoigner” au procès de Bordeaux, évoque avec une journaliste de Libération, Annette Levy-Willard, la portée de cet événement judiciaire. Maurice Papon a été jugé et condamné en 1998 pour “complicité de crime contre l'humanité” dans l'arrestation et la déportation de 171 juifs de la région de Bordeaux en 1942.

« *Libération* : À quoi a servi le procès Papon ?

Henry Rousso : Il a rendu justice aux victimes, et de ce point incontestable, c'est sans doute une bonne chose qu'il ait eu lieu. Surtout, il a permis de "banaliser", de "routiniser", au sens positif du terme la notion de crime contre l'humanité : il constitue un précédent qui permet aux juristes, aux magistrats, aux avocats, de mieux comprendre comment lancer et conduire de tels procès. Je pense que le procès Papon a été plus utile pour l'avenir que pour l'histoire ou la mémoire. Sur le plan historique, je ne trouve pas qu'il ait rempli de fonctions pédagogiques importantes pour les jeunes. Il n'a pas permis de mieux comprendre Vichy. Au contraire, il a renforcé une vision plus en plus répandue qui minimise le rôle de l'occupant : aucun Allemand n'a été appelé à témoigner au cours du procès, ce qui donnait l'impression que l'occupant nazi ne jouait qu'un rôle secondaire dans cette affaire. On a perdu de vue le poids de l'occupant. Le procès a été conduit avec beaucoup de rigueur intellectuelle, mais on a surtout fait le procès d'une France réglant son problème avec son passé. »

Annette Levy-Willard, «La France n'en a pas fini avec les années noires», entretien avec Henry Rousso, *Libération*, 19 février 2007.

MÉMOIRES

QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS

Document n°1 :

- 1) Selon Pierre Laborie, quelle est la place actuelle de l'histoire dans la connaissance du passé ?
En retrait, par rapport à la place centrale accordée à la "mémoire" et à son "devoir", l'histoire, comme savoir critique, est instrumentalisée, et peu écoutée.
- 2) De quand date la diffusion d'un "prêt-à-penser" sur la période de Vichy et de l'Occupation ?
Des années 1970, une mémoire convenue.
- 3) Quelles visions des Français et de leur attitude sous l'Occupation cette "mémoire convenue" donne-t-elle ?
Négative : culpabilité, attentisme, accomodement, complicité, indifférence au sort des juifs, etc.

Document n°2 :

- 1) Selon François Azouvi, quelle interprétation et quelle chronologie de la mémoire du génocide des juifs se sont-elles imposées dans les années 1970-1980 ?
Une interprétation en trois phases (inspirée de la psychanalyse) s'est imposée dans les années 1970 : traumatisme (1945) / refoulement (1945-1970) / retour du refoulé (années 1970).
- 2) Quels sont les moyens qui ont permis, selon lui, de diffuser cette interprétation ?
De nombreux vecteurs de diffusion : les médias, les journaux, les ouvrages savants (scientifiques), les propos politiques officiels, les émissions de télévision.
- 3) Selon ses propres travaux, cette interprétation est-elle satisfaisante ?
Non, c'est une "légende" (d'où le titre de son livre : "le mythe du grand silence"), les écrits, les paroles, les archives de la période des années 1945-1970, permettent "de penser que le génocide n'a jamais été absent de la mémoire française".

Document n°3 :

- 1) Quel est le contexte ?
Libération du territoire pas terminée (ex Montbéliard libérée le 19/11/1944), guerre pas finie (8 mai 45 en Europe /2 sept Asie). Ruines (bombardements), misère (pillage lié aux conventions de l'armistice). Nécessité par une épuration judiciaire de contrôler les excès de l'épuration extrajudiciaire (été-septembre 1944).
- 2) Quelle image de Gaulle donne t-il des Français et de leur attitude pendant la guerre ?
Ont été trompés, sont donc pardonnables « l'immense majorité... bonne foi » « mensonge » (idée qu'ils ont été abusés par Vichy).
- 3) A qui fait-il allusion quand il parle « d'une poignée de misérables et d'indignes » ?
Collaborateurs donc renvoie au régime de Vichy.
- 4) En octobre 1944, selon lui de quoi la France a-t-elle besoin ?
D'une union par-delà les différences, de l'unité nationale.

MÉMOIRES

Document n°4 :

1) De quand date cette exposition ? Où a-t-elle été présentée ? Quel est le sujet exposé sur ce panneau photographié ?

De l'automne 1945, soit quelques mois après la fin de la guerre. Elle a été présentée à Besançon au musée des Beaux-Arts et le sujet du panneau porte sur le camp d'internement de Drancy et la déportation des juifs.

2) Quel lien peut-on faire entre cette photographie et la citation du texte de François Azouvi : “le génocide n'a *jamais* été absent de la mémoire française. Celle-ci [la mémoire du génocide] a été assumée et, comme nous le verrons, elle s'est exprimée en toute clarté dès le lendemain de la guerre.”

Cette photographie d'une exposition présentée dans un musée de Besançon illustre bien l'idée selon laquelle le génocide des juifs n'a pas été occulté de la mémoire des Français. Elle montre a contrario, juste après la guerre, une prise de conscience précoce du sort particulier réservé aux juifs entre 1940 et 1944.

Document n°5 :

1) Qui Jacques Chirac désigne-t-il comme responsable de la déportation des Juifs arrêtés le 16 juillet 1942 ?

Les gendarmes et policiers français, donc l'Etat français / Régime de Vichy , Pétain / Laval.

2) Quel est le changement par rapport au discours de de Gaulle en 1944 ?

Non pendant la guerre la France n'est pas unie. Et même si l'opinion se détache de Pétain à partir de 1941 et de plus en plus au cours de la guerre, ce n'est pas pour autant que la majorité bascule dans la Résistance.

3) Ne propose-t-il qu'une vision négative des années noires ?

Non, il évoque de Gaulle, la Résistance extérieure, les Justes, mais il évacue l'occupant et sa responsabilité dans la mise en place de la politique d'extermination.

Contexte = grande rafle européenne organisée par les nazis en 1942. Mais c'est le choix de Vichy de mobiliser les policiers et gendarmes français et l'initiative de Laval de faire déporter les enfants (pour des raisons “pratiques” : qu'en faire, éviter d'attirer l'attention 4 115 lors de ces 2 journées).

Document n°6 :

1) Selon l'historien, qu'est-ce que le procès Papon a apporté à l'histoire ?

Il a rendu plus accessible la notion de “crime contre l'humanité” et apporté à la justice française une expérience de ce type de procès. Mais la justice n'a pas la même fonction que le travail de l'histoire. L'histoire de Vichy avait déjà été écrite par les historiens en 1998. Ce procès n'a donc rien apporté à la connaissance historique de cette période.

2) Selon Henry Rousso, quelle est la limite de ce procès sur le plan de la connaissance historique ?

La place de l'occupant allemand est largement minimisée (“on a perdu de vue le poids de l'occupant”).